

Attribution de temps

M. Cousineau: Oui, monsieur le Président, je veux faire une mise au point, à savoir que l'honorable député a parlé de clôture mais, en réalité, il s'agit d'une attribution de temps.

[Traduction]

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais insister à mon tour, à l'instar de mon collègue, sur le fait qu'il ne s'agit pas de la clôture mais bien de l'attribution de temps. Celle-ci s'impose étant donné que depuis le début de l'étude du projet de loi C-21, nous avons entendu à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture 93 discours qui portaient sur la motion, l'amendement et le sous-amendement.

M. Fennell: Vous-même n'êtes pas souvent intervenu.

M. Ferguson: Les ministériels ont fait 17 interventions, les députés de l'opposition officielle, 64 et ceux du NPD en ont fait 12. Le débat à la Chambre a duré environ huit jours. Compte tenu que le Règlement prévoit six jours pour le débat sur l'Adresse, le moment me semble venu de mettre un terme à celui qui se déroule actuellement.

Le député dit que notre déficit a augmenté. En feuilletant les documents budgétaires on s'aperçoit notamment, à la page 65 du plan financier, que notre PNB a quintuplé en 16 ans, soit depuis 1968. En fait, les estimations provisoires fixent à 389 milliards de dollars notre PNB l'an prochain. Quand nous aurons les moyens de rembourser nos dettes, nous pourrions rajuster en conséquence le montant du déficit.

Je signale en outre au député d'Ontario (M. Fennell), lequel a prétendu que les emprunts du gouvernement s'élèveraient à 90 p. 100 de l'épargne des particuliers, que nous estimons à environ 25 et non à 90 p. 100 le rapport entre les besoins financiers et l'épargne des particuliers pour l'année financière 1984-1985. En effet, les besoins financiers devraient s'élever à 25.6 milliards de dollars en 1984-1985, alors que l'épargne des particuliers atteindra presque les 100 milliards de dollars, selon la définition de l'épargne employée dans les Comptes nationaux. Des affirmations aussi fallacieuses ne manquent pas d'inquiéter les députés de ce côté-ci de la Chambre. Le député a établi des comparaisons qui donnent une fausse idée de notre situation financière et des moyens dont dispose notre pays pour protéger les personnes âgées, les défavorisés et les chômeurs. Pour sa part, le gouvernement doit s'occuper du bien-être de la population, en particulier des personnes les plus nécessiteuses.

● (1630)

En réalité, quand on considère les sommes que le gouvernement emprunte au Canada, on se rend compte que ce sont les Canadiens eux-mêmes qui lui prêtent une bonne partie de cet argent. Nous nous trouvons par conséquent dans une situation très différente de celle d'autres pays qui contractent une grande partie de leurs emprunts à l'étranger. Le grand objectif économique du budget—et c'était le cas de celui du 19 avril 1983—est d'engendrer et de soutenir, grâce aux investissements, une expansion économique susceptible de créer des emplois sans relancer l'inflation. Ce budget doit évidemment être considéré comme un budget d'expansion destiné à montrer aux Canadiens que le gouvernement a pour objectif de favoriser la croissance des petites entreprises pour créer les emplois dont le Canada a tant besoin.

Quand j'écoute les députés de l'opposition, j'ai beaucoup de mal à accepter leurs remarques quand ils prétendent que divers secteurs de notre économie sont en mauvaise posture. Je leur demande de regarder ce qui se passe dans le cadre du Programme énergétique national. L'année 1983 a été la meilleure de notre histoire si l'on considère le nombre de forages pétroliers effectués et terminés. Plus de 4,000 puits ont été terminés au Canada. Jusque-là, la meilleure année avait été 1980, où un peu plus de 2,600 puits pétroliers avaient été forés. Je ne parle pas des puits de gaz, car nous avons un énorme surplus de gaz naturel au Canada. Environ 11,000 puits de gaz sont fermés à l'heure actuelle dans la seule province de l'Alberta, à cause du manque de débouchés. En conséquence, la prospection a porté sur les gisements de pétrole. Jusqu'à présent, les deux premiers mois de l'année témoignent d'une augmentation considérable par rapport à 1983. Cette énorme augmentation n'a pas eu lieu uniquement en Alberta, mais également en Saskatchewan et dans les autres provinces productrices de pétrole. Le programme a été accepté et commence à porter ses fruits.

Je tiens également à faire remarquer que nous avons eu en janvier 1984 notre plus gros excédent commercial de tous les temps; il a été de 2.1 milliards de dollars. Ce résultat prouve que les Canadiens font de gros efforts pour s'imposer sur les marchés mondiaux.

Permettez-moi de souligner que le Canada a créé 424,000 nouveaux emplois depuis le début de la relance. Au mois de février uniquement, plus de 54,000 nouveaux emplois ont été créés, pour la plupart à plein temps. C'est dans cette perspective que la politique que suit le gouvernement est juste. Mais ce faisant, nous devons nous assurer que les bons mécanismes sont en place pour favoriser l'expansion, une fois la relance en cours.

Certains secteurs de notre économie et de notre société m'inquiètent vivement, mais tous ces problèmes pourront être résolus si quelqu'un de sérieux tient la barre. Je m'inquiète de certains problèmes auxquels se heurtent les jeunes qui entrent dans nos institutions d'enseignement supérieur et nos universités. Le gouvernement du Canada offre du financement aux universités; il assume près de 58 p. 100 du coût de l'enseignement postsecondaire en Ontario. Les étudiants paient environ 19 p. 100 sous forme de droits de scolarité et la province paie le reste. Mais tandis que la part du gouvernement fédéral, en Ontario, a augmenté d'environ 78 p. 100 depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le financement des programmes établis, en 1977-1978, la part qui revient à la province a diminué au cours de la même période. Par conséquent, cet état de choses m'inquiète vivement et j'espère que le gouvernement provincial reconnaîtra l'importance de l'enseignement supérieur et apportera les changements nécessaires pour permettre à ceux qui le désirent de poursuivre leurs études.

Je voudrais également dire quelques mots de la poursuite de la relance, qui aboutira automatiquement à une diminution du déficit. Au cours de la récession que nous venons de traverser, les revenus ont diminué par rapport à ce qu'ils auraient été dans des circonstances normales. Bien entendu, les paiements étaient plus élevés. Au cours de cette période, un plus grand nombre de personnes ont touché l'assurance-chômage. Grâce aux nouveaux emplois créés, ces paiements représenteront un fardeau moins lourd pour le Trésor fédéral. Du même coup, les